

Licence professionnelle

Instruire et planifier l'urbanisme des transitions

Formation en alternance ou continue

La licence professionnelle Instruire et planifier l'urbanisme des transitions offre une formation complète dédiée à la compréhension des dynamiques territoriales contemporaines. Elle permet d'acquérir des bases solides en urbanisme opérationnel, en analyse spatiale, en gestion de projet et en réglementation, tout en intégrant les enjeux essentiels des transitions écologiques et sociales. Grâce aux apports conjoints d'enseignantes-chercheuses et de professionnel·les du secteur, cette formation articule théorie et pratique pour accompagner les étudiant·es vers une maîtrise progressive des outils et méthodes indispensables. Elle s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent contribuer à la transformation durable des territoires.

PRÉREQUIS
Bac +2 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

La formation répond à des besoins non couverts à l'échelle nationale : celui des métiers de la planification urbaine et de l'instruction des droits des sols dans un contexte de sobriété foncière et de préservation des sols.

Elle s'organise autour de quatre compétences qui structurent l'ensemble de la maquette pédagogique :

- Diagnostiquer l'espace urbain ;
- Assister, préparer et contrôler l'activité de transformation de l'espace ;
- Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification ;
- Agir en tant que professionnel·le éthique et responsable.

Les débouchés professionnels

Les débouchés professionnels sont divers, tant en termes de types de postes que des structures :

- Services de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification des communes et établissements publics de coopération intercommunale
- Aménageurs publics, parapublics et privés : sociétés d'économies mixte, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics d'aménagement, promoteurs-investisseurs-aménageurs privés, etc.
- Autres organismes publics ou parapublics (agences d'urbanisme, établissements publics fonciers, grands opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement, organismes de réflexion, de recherche et de planification des ministères)
- Bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet, urbanisme, etc.
- Foncières publiques, parapubliques ou privées
- Structures associatives et de l'économie sociale et solidaire.

Compétences visées

Bloc de compétences 1 - Diagnostiquer l'espace urbain

- Les enjeux territoriaux de la planification
- Analyser les formes architecturales et urbaines
- Outils numériques de la planification et de l'instruction du droit des sols
- Mathématiques appliquées à l'instruction du droit des sols

Bloc de compétences 3 - Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification et l'instruction

- Analyser et comprendre les enjeux environnementaux
- Projets tutorés
- Atelier sur commande
- Voyage d'étude
- Mémoire personnel droit des sols

Bloc de compétences 2 - Assister, préparer, contrôler l'activité de transformation de l'espace

- Les acteurs de la fabrique urbaine durable
- Les enjeux du financement de projet, de l'économie foncière et des finances locales
- Le droit de l'urbanisme à l'heure de la transition écologique et foncière

Bloc de compétences 4 - Agir en tant que professionnel·le éthique et responsable

- Atelier d'analyse de pratiques
- Communication écrite professionnelle
- International urban planning
- Développement durable et responsabilité sociale

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.univ-eiffel.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Claire Aragau

claire.aragau@u-pec.fr